Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le
ID : 046-200092138-20220413-202204130303-DE

DEPARTEMENT DU LOT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DE LA DORDOGNE MOYENNE ET DE LA CERE AVAL

N° 20220413 -03

Nombre de membres :

- en exercice = 22
- présents = 11
- votants = 12

L'an deux mille vingt-deux, le 13 avril, le comité syndical du Syndicat Mixte de la Dordogne moyenne et de la Cère aval, dument convoqué s'est réuni en session ordinaire à SAINT-CERE, sous la présidence de Monsieur TEULIERE Jean-Michel.

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick PEIRANI
Date de la convocation : 25 mars 2022

Présents : 11
ARAQUE Fausto, BES Didier, BOUCHEZ Murielle, CESANO Lionel, DELMAS Jean-Pierre (suppléant de BERTHOUMIEU Marie), FOUCHE Jean-Claude, LEROUX Michel, NAYRAC Jean-Luc, PEIRANI Patrick, RANOUIL Philippe, TEULIERE Jean-Michel.

Absents excusés ayant donné pouvoir : 1
MEILHAC Sébastien à TEULIERE Jean-Michel

Absents dont excusés : 11
AUBRUN Jeannine, AYROLES Francis, BERTHOUMIEU Marie, CANCHES Michel, DA FONSECA Thierry, DELANDE Claire, JAUZAC Catherine, LAVERGNE AZARD Loïc, LUDIER Stéphane, PEYRICAL René, THEBAUD Michel.

Monsieur Francis AYROLES quitte la salle au moment du vote.

OBJET : Compte Administratif 2021 - Budget principal

Monsieur TEULIERE prend la présidence

Vu les travaux du bureau syndical du 9 mars 2022

Après s'être fait présenter le compte administratif,

Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Président, le comité syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- approuve le compte administratif 2021 du budget principal lequel peut se résumer comme suit :

Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le
ID : 046-200092138-20220413-202204130303-DE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
Résultats reportés		534 364,07		379 438,73
Opérations 2020	638 995,90	665 860,36	261 515,51	461 128,37
TOTAUX	**638 995,90**	**1 200 224,43**	**261 515,51**	**840 567,10**
Résultats de clôture		561 228,53		579 051,59
Restes à réaliser			98 734,42	586 604,75
TOTAUX CUMULES	**638 995,90**	**1 200 224,43**	**360 249,93**	**1 427 171,85**
RESULTATS DEFINITIFS		**561 228,53**		**1 066 921,92**

- reconnait la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs.

Publié et notifié le 28/04/22

Acte rendu exécutoire

Syndicat mixte SMDMCA Dordogne moyenne Cère aval

Pour copie certifiée conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Le Président

Syndicat mixte SMDMCA Dordogne moyenne Cère aval

Jean Michel TEULIERE

La présente délibération est susceptible d'un recours devant la juridiction administrative, devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.